



AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 4 avril 2023, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

| | |
|-----------------------|---|
| No de la demande : | DM 23-05 |
| Nom du requérant : | Sylvie Jetté |
| Emplacement : | 287-101 boulevard Daniel-Johnson |
| Objet de la demande : | Autoriser l'installation d'un abri temporaire de 5' x 7' en cour arrière pour une période indéterminée au lieu de la norme prescrite qui est du 15 octobre au 30 avril. |

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20^e jour de mars 2023

par

Annick Lafontaine
Greffière